**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mardi 10 septembre 2013 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Mesdames et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier, Sarah Lebel, Benoit Dubé et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de Monsieur Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-131-13 **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par Sarah Lebel

 et résolu

d’accepter l’ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l’unanimité

RS-132-13 **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé par Anne Pelletier

 et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 20 août 2013 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l’unanimité

**Conciliation bancaire**

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 août 2013 de133,577.24 $ au compte courant et de 200,542.99 $ à l’épargne stable.

RS-133-13 **Approbation des comptes**

Il est proposé par Yvan Côté

 et résolu

 d’accepter les comptes ci-dessous décrit :

**Liste des comptes à payer**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Petite caisse :  | Postes Canada | 11,40 |  |
|  | Fournitures |  | 5,15 |  |
|  | Offrandes de messes (3) | 49,50 |  |
|  | Resto Le P'tit Rouet vs Renald Boucher | 30,00 |  |
|  | Resto Chez Mich vs Achat divers | 100,00 |  196,05 |



RS-134-13 **Motion de félicitations réalisation fresque : Projet Murmures des villages aux Témiscouata**

 Il est proposé par Louis Boulianne

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington félicite les concepteurs et les réalisateurs de la fresque de Packington réalisé dans le cadre du projet Murmures des villages aux Témiscouata. Le Conseil signale la grande qualité de réalisation et le talent artistique des artistes et est très fier de ce chef d’œuvre.

Adoptée à l’unanimité

RS-135-13 **Projet infrastructures sportives intergénérationnels**

 Suite à la rencontre du soumissionnaire, Les Constructions Unic inc., M. Dany Boutin, le 29 août dernier avec la firme d’ingénieur Actuel Conseil, les membres du conseil et le comité des infrastructures sportives. Après étude de la soumission déposée, les parties ont convenu de travailler avec Les Constructions Unic inc. pour la réalisation du projet. Les parties ont convenues de proposé pour acceptation auprès du conseil, d’accorder un contrat de réalisation à Les Constructions Unic inc. au montant de 610,000 $, taxes incluses pour la réalisation de l’ensemble du projet.

Que selon les estimations produites à ce jour, il s’avère qu’il y a possibilité de dépassement de coûts considérant des facteurs non quantifiables présentement. Les parties s’entendent pour que la réalisation du projet soit réalisée au coût de construction plus 14 % pour les autres frais.

Que Les Constructions Unic inc. devra présenter une ventilation des coûts de réalisation pour respecter le contrat accordé. Un comité de travail suivra l’évolution hebdomadairement pour s’assurer que l’ensemble des travaux soient réalisés.

Après délibération,

 il est proposé par Patrick Michaud

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne Les Constructions Unic inc., pour la réalisation des travaux pour le projet du terrain multi-sportif intergénérationnel pour un montant de 610,000 $, taxes incluses.

Que le Conseil demande à Les Constructions Unic inc. de produire un estimé de réalisation des travaux en fonction du budget déposé et que la facturation des travaux se fera en fonction des coûts de réalisations plus 14% pour les autres frais.

Que le Conseil est en accord pour la formation d’un comité de suivi qui se réunira au besoin pour suivre l’évolution du projet.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte l’offre de la firme d’ingénieur Actuel Conseil pour la réalisation et la confection et le suivi du projet. Qu’un budget de 10,000 $ est accepté pour ces dits travaux.

Adoptée à l’unanimité

RS-136-13 **Adoption du projet de politique familiale**

 Mme Sarah Lebel, conseillère, responsable de la politique familiale, présente le projet de politique familiale. Ce projet sera mis sur le site internet de la municipalité pour consultation. Les gens sont invités à faire parvenir leurs commentaires par écrit auprès de Mme Marie-Ève Lavoie, chargé de projet au 35-A, rue Principale à Packington avant le 24 septembre 2013, 16 h 30.

 Mme Lebel expose la démarche pour recevoir des offres pour la confection d’un logo pour la politique familiale et le montage du pamphlet. La soumission retenue est Avec Style Design Web et Graphisme au montant de 1625 $ plus taxes. Ce montant sera payé à même la subvention accordé par le ministère de la Famille.

 Il est proposé par Patrick Michaud

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le projet de politique familiale et municipalité Amies des Aînés. Cette politique sera mise sur le site internet de la municipalité pour consultation auprès de la population.

Que le Conseil retienne les services d’Avec Style pour la confection d’un logo et du montage aux conditions stipulées dans l’offre de service.

Adoptée à l’unanimité

RS-137-13 **Nomination des représentants de la municipalité au sein du conseil d’administration de l’Office municipal d’habitation de Packington**

 Il est proposé par Louis Boulianne

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme madame Sarah Lebel et messieurs Serge Beaulieu et Ovila Michaud comme représentants du conseil au sein du conseil d’administration de l’Office municipal d’habitation.

Que les membres nommés auront un mandat de trois ans à compter de cette date.

Adoptée à l’unanimité

RS-138-13 **Colloque de l’Association des directeurs municipaux du KRTB**

 Le Colloque de l’Association des directeurs municipaux du KRTB aura lieu à Packington ce jeudi 12 septembre prochain. Le Directeur demande si le conseil est disposé à payer pour une réception civique.

Après délibération,

 il est proposé par Anne Pelletier

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur à s’inscrire au colloque de la zone de l’association des directeurs municipaux.

Que le Conseil autorise le directeur général à organiser pour et au nom de la corporation une réception civique pour ce colloque.

Que le Conseil retienne les services d’Avec Style pour la confection d’un logo et du montage aux conditions stipulées dans l’offre de service.

Adoptée à l’unanimité

RS-139-13 **Frais de représentation du maire et des conseillers**

 Il est proposé par Sarah Lebel

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois de juillet, août et septembre ci-dessous décrit :

Émilien Beaulieu 1,531.10 $

Yvan Côté 510.37

Louis Boulianne 510.37

Anne Pelletier 510.37

Sarah Lebel 510.37

Benoit Dubé 510.37

Patrick Michaud 510.37 4,593.32 $

Adoptée à l’unanimité

RS-140-13 **Programme d’aide à l’amélioration du réseau routier municipal : Route Hélène**

 Il est proposé par Louis Boulianne

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte les dépenses de 24,067.43$ pour les travaux exécutés sur la route Hélène pour un montant subventionné de 12,000 $, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route Hélène dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l’unanimité

RS-141-13 **Abrasif**

 Le Directeur a reçu une offre de Sel Warwick pour la fourniture de sel à déglaçage au montant de 99,95 la tonne livré à Packington et de Joseph Dumont (1997) Ltée pour le tamisage du sable à 2.15 la tonne.

Après délibération,

 Il est proposé par Sarah Lebel

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l’achat de 65 tonnes de sel à déglaçage et accepte l’offre de Joseph Dumont (1997) Ltée pour la confection du tamisage du sable pour la confection des abrasifs pour la prochaine saison.

Adoptée à l’unanimité

RS-142-13 **Autoriser le directeur général à signer l’entente avec le Gouvernement du Canada**

Considérant que la municipalité de la paroisse de Packington a obtenu une subvention de 290,000 $ pour la réalisation du projet de terrains multi-sportif dans le cadre du programme Fonds d’amélioration de l’infrastructure communautaire (FAIC);

Après délibération,

 il est proposé par Louis Boulianne

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur à signer pour et au mon de la corporation l’entente à intervenir avec le Gouvernement du Canada dans le cadre du programme Fonds d’amélioration de l’infrastructure communautaire.

Adoptée à l’unanimité

RS-143-13 **Camping : Projet Pacte rural**

 Il est proposé par Benoit Dubé

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur général à présenter une demande au Pacte rural pour la réalisation de travaux d’amélioration du camping municipal.

Adoptée à l’unanimité

RS-144-13 **OMH de Packington : États financiers 2012**

 Il est proposé par Louis Boulianne

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du bilan de l’Office municipal d’habitation de Packington au 31 décembre 2012, de l’état des résultats avant désimputation, de l’état des résultats ainsi que de l’état des variations des contributions terminé à cette date. Ces états financiers ont été préparés par la firme comptable Johanne Gagnon.

Que le Conseil autorise le versement du solde à payer.

Adoptée à l’unanimité

RS-145-13 **OMH de Packington OMH de Packington : Contribution au déficit d’exploitation**

 Il est proposé par Patrick Michaud

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de 3,530.50 $ de la contribution au déficit d’exploitation de l’Office municipal d’habitation de Packington.

Adoptée à l’unanimité

RS-146-13 **Marge de crédit : Augmentation**

Considérant que le Conseil prévoie avoir un besoin de liquidité pour mener à terme le projet d’infrastructures sportives intergénérationnel;

En conséquence,

 il est proposé par Anne Pelletier

 et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande à la Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs d’augmenter la marge de crédit de 300,000 $.

Adoptée à l’unanimité

**Compte-rendu de diverses réunions**

 M. le maire fait un compte-rendu de la réunion de la MRC de Témiscouata.

**Période de questions**

* Diverses questions sont posées concernant le traitement de surface;

**Levée de l’assemblée**

 À 21 h 30, Monsieur Émilien Beaulieu, maire, propose la levée de l’assemblée.